ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Propriété de Valeur améliorée du Premier District.

Portant le No municipal 315 rue Rocheblave, entre les rues Palmyre et Banks.

Albert Gourgeot vs Mme Vve George Taylor.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 75 186—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessous intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 2 mars 1905, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:—

Tous les droits, titres et intérêt de la défenderesse Mme Veuve George Taylor dans et à un certain lot de terre, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Rocheblave, Delhonde, (autrefois Dorgenois) Palmyre et Banks, lequel dit ilet est numéroté 578. Ledit lot est désigné par le numéro 34, et mesurant vingt sept pieds sept pouces de face à la rue Rocheblave sur une profondeur de cent soixante dix sept pieds, huit pouces entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

A. E. et O. S. Livaudais, avocats pour le plaignant.

2e jan—28—fév 3 10 17 24 — mars 3

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Premier District.

Portant le No municipal 1705 rue Peydras entre les rues Claiborne et Clara.

Ann Thurman vs Richard J. Thurman.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No 75,165—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 2 mars 1905, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain ilot de terre avec les améliorations et bâtisses qui s'y trouvent, ainsi que toutes les choses qui y appartiennent situé dans le Premier District de cette ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Clara, Peydras, Claiborne et Peydras, désigné comme est No 20 de l'ilet No 430. Le dit lot mesurant trente pieds huit pouces de face à la rue Peydras sur une profondeur de cent pieds.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

W. S. Parkerson avocat pour la plaignante.

2e jan—28—fév 3 10 17 24—mars 3

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE PAR LE SHERIF

—D'UN—

Grand Assortiment de Meubles de Bureau de Valeur

Et installations, Etc., Incluant Type-Writer, Réchaud, Lampes Electriques, Evantails, Etc.,

Coin de la Rue Camp et de l'Allée Commerciale.

Wm H. Taylor vs Horace M. Goddard Advertising Agency.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 75 294—En vertu d'un ordre de vente daté le 7 février 1905, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique sur les lieux ci-après désignés LUNDI, le 20 février 1905, à 10 30 heures A. M., de la propriété après décrite, à savoir:—

Sur les lieux Nos 54, 55, 56 et 57 Bâtisse angle coin de la rue Camp et de la Place Commerciale.

Les contenus et installations, etc., des dits lieux, consistant en un grand lot de meubles de bureau, divans, etc., d'après l'inventaire imprimé.

Ainsi un Typewriter, etc

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.

L. L. Labatt & Bernard Titche, avocats sur le plaignant.

1 fév—9 9 15 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété améliorée de Valeur du Troisième District.

Portant le No municipal 1234 rue Annette entre les rues Marais et St Claude.

Apple's Homestead (Association) vs Joseph N. Hullaghorst.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans. No 75 261—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 16 mars 1905, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, titres et avantages y appartenant ou dépendant de quelque façon en dépendant, situé dans le troisième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Annette, Morales, Montant Marais, St Bernard et Beauvais, maintenant St Claude, laquelle portion de terre dont être prise à une distance de quarante neuf pieds de la rue Morales, maintenant Marais, et Annette et mesurant sept pieds de face à la rue Annette sur trente pieds sept pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

S. Rice, avocat pour la plaignante.

nov—14 20 27—fév 3 10 16

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de grande propriété de valeur améliorée du Quatrième District,

Portant le No municipal 1537 rue Sixième, entre les rues St-Charles et Prytanée.

F. King, femme de Charles L. Gunn vs Theodore Duval, veuve de W. W. Sumner, tutrice naturelle, etc.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 66,778.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 16 février 1905, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, privilèges et dépendances qui appartiennent ou dépendant, situé dans le cinquième district de cette ville, lequel désigné par le numéro municipal 1537 borné par les rues St Charles, Sixième, Prytanée et Conery, ledit lot est désigné par les Nos 13, 14 et 15 sur un plan dressé par Moulhausen, voyer, daté le 23 décembre 1841 et déposé en le bureau de D. J. Lafitte, notaire en cette ville, lesquels lots sont contigus l'un à l'autre et mesurent trente pieds sept pouces de face à la rue Sixième sur cent pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

W. S. Benedict et Jno. D. Grace, avocats pour la plaignante.

1 fév—10 17 24—mars 3 10 16

ASSURANCES.

Troisième Etat Annuel

—DE LA—

Compagnie d'Assurance Germania

DE LA NOUVELLE-ORLEANS, LNE.

Pour l'année finissant le 31 décembre 1904.

Recettes:		
Primes de feu écrites	$90,085 31	
Ajoutez: primes non expirées de 1903	35,060 80	
		$125,146 11
Ajoutez: intérêt et profits et pertes		6,051 20
		$131,197 31
Moins:		
Réserve pour Primes non expirées pour l'année 1904	46,451 37	
Réserve pour pertes non payées	500 00	
		46,951 37
		$84,245 94
Débours		
Pertes payées	$27,791 94	
Réassurances	9,048 44	
Primes remises	7,447 45	
Commissions	9,857 30	
Taxes et licences	4,355 26	
Salaires et dépenses générales	13,669 66	
		72,165 05
Profit net sur les affaires de l'année		$12,080 89
Dividende 6 0/0 payé	$6,000 00	
Porté au fond de surplus	6,080 89	
	$12,080 89	

ACTIF.

Primes en voie de collection	13,455 43	
$18,000 Public Improvement de la ville de la Nlle-Orléans	19,260 00	
$18,000 Consols 4 0/0 de la ville de la Nlle-Orléans	19,260 00	
$49,000 Consols 4 0/0 de la Louisiane	49,920 00	
$10,000 Levees Cal do	10,900 00	
$7000 Levées Archafalaya	7,630 00	
$6,000 Levées du 1e quième District	6,540 00	
$10,000 Levées de la Paroisse Plaquemine	10,900 00	
$5,000 Levees de Red River Atchafalaya et Bayou Beef	5,450 00	
$26,000 Levées Pont charrain	28,000 00	
Comptant en mains et en banque	1,635 94	
		$172,951 37

PASSIF.

Stock capital	$100,000 00	
Réservé pour primes non expirées	46,451 37	
Réservé pour pertes non payées	500 00	
Fonds de surplus	26,000 00	
		172,951 37

Le tableau ci-dessus est un transcrit vrai et correct des livres de la compagnie

J. F. MERILH Président.

OTTO T. MAAEK, Secrétaire.

Assermenté et souscrit pardevant moi à la Nouvelle-Orléans, Lne, ce 12me jour de janvier 1905.

FRANK ZENGEL,

15 janv—1m Notaire Public.

Vingt-Deuxième Etat Annuel

—DE LA—

Southern Insurance COMPANY,

OF NEW ORLEANS.

Primes reçues:		
Risques d'incendie	$210,904 88	
Risques de rivière	2,836 33	
Risques de mer	1,486 34	
	$214,625 35	
Ajoutez: Primes remises de 1903	102,830 46	
		$317,455 81
Moins: Primes non échues de 1904		100,016 86
		$217,438 95
A déduire—		
Primes de feu remises	$25,646 04	
Réassurances de feu	20,337 39	
Réassurances de rivière	60 36	
Réassurances de mer	101 89	
		46,185 68
Primes net		$171,253 27
Intérêts et escomptes et profits et pertes		14,588 56
Revenu net		$185,841 83
Déduire—		
Pertes payées sur—		
Risques d'incendie	$104,526 19	
Risques de rivière	437 70	
Risques de mer	.....	
	$104,963 89	
Moins réservé pour pertes des années précédentes	11,386 60	
	$93,577 29	
Ajouter pertes non ajustées et non payées le 31 déc. 1904	8,711 50	
	$102,289 39	
Commissions	$34,080 42	
Fire Patrol et Association des Underwriters	1,194 59	
Taxes assurances et réparations sur propriétés foncières	894 00	
Dépenses générales, bureau et agences, salaires, annonces, contributions charitables, etc	21,802 72	
Taxes et licences	5,867 19	
		165,829 61
Profit net		$20,012 22
Dividendes, juillet 1904	$8,000 00	
Dividendes janvier 1905	8,000 00	
Balance à surplus (maintenant $39,368 74)	4,012 22	
		$20,012 22

ACTIF

Comptant en banques et au bureau	$18,509 74
$215,000 bons constitutionnels de la Ville de la Nouvelle-Orléans à 108½	233,275 00
$75,000 bons de l'Etat de la Louisiane à 104	78,000 00
$25,000 bons de levée Lafourche District à 110	27,500 00
Une action au Sugar Exchange	75 00
Primes en voie de perception	24,342 59
Meubles et installations	600 00
Propriété foncière, Bâtisse du Bureau	35,000 00
	$417,702 33

PASSIF

Fonds-Capital	$200,000 00
Réservé pour risques non terminés	160,016 86
Réservé pour pertes non ajustées et non payées	8,711 50
Réserve pour comptes non payés pour décembre 1904	501 23
Réservé pour dividendes non payés des années précédentes	804 00
Réservé pour dividendes non payés pour janvier 1905	8,000 00
Surplus déc. 31 1904	39,368 74
	$417,702 33

Le tableau ci-dessus est une copie vraie et correcte des livres de la Compagnie.

ERNEST MILTENBERGER, Président.

SCOTT McGEHEE, Secrétaire.

Fait et signé sous serments devant moi à la Nouvelle Orléans ce 12ème jour de janvier 1905.

CHAS. J. THEARD,

15,jan—1m—mer dim Notaire Public.

VENTES A L'ENCAN.

Spear, Escoffier & Spear.

ANNONCE JUDICIAIRE.

ENSEIGNURE ROYALE ET LIZARDI.

JOSEPH PATSEE VS Mme SAMUEL HUGHES.

No 74,033, Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans Division E.

PAR SPEAR, ESCOFFIER & SPEAR—Placide J. Spear Encanteur—Bureau 802 rue Perdido MERCREDI, le 15 février 1905 il sera vendu à midi, à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, en vertu de et conformément à un jugement lu et rendu en pleine cour le 3 janvier 1905, ledit jugement signé en pleine Cour le 10 janvier 1905, par l'Honorable George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E dans l'affaire ci-dessus, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Quatre certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations, situés dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Royale, Dauphine, Foratall et Lizardi, désignés par les Nos 6, 7, 8 et 9 et l'ilet No 8 les dits lots mesurant, à savoir: le lot No 9 formant l'enseignure Royale et Lizardi mesure 25 pieds 3 pouces et 3 lignes de face à la rue Royale par 122 pieds 5 pouces et 2 lignes de profondeur et de face à la rue Lizardi, les lots Nos 6, 7 et 8 mesurant chacun 26 pieds, 7 lignes de face à la rue Royale par une profondeur de 122 pieds 5 pouces et 2 lignes. Les améliorations comprennent un cottage ayant 5 chambres, hangar, puits et citerne, désignés par le No 708 rue Lizardi.

Termes et conditions—La moitié en plus comptant, à l'option de l'acquéreur, et la balance s'il y en a, en un crédit d'un an, représenté par le billet de l'acquéreur, garanti par hypothèque spéciale et lien de vendeur sur ladite propriété, le billet devant porter 8 0/0 d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final. L'acte de vente devant contenir toutes les autres clauses usuelles et coutumières de stipulées. L'acquéreur devant assumer et payer les taxes de 1905 en plus et au dessus du prix de l'adjudication; l'acquéreur devant dépositer avec l'encanteur dix pour cent du montant de l'adjudication de façon à lier ladite adjudication.

Acte de vente pardevant Jules F. Meunier, notaire, aux frais de l'acquéreur.

E. J. Méral, Jérôme Meunier avocats.

12 fév—12 19 26— mars 5 12 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

Deux Grands Lots 64 par 215

AVEC RESIDENCE A DEUX ETAGES,

3425 RUE CHIPPEWA,

DANS LE SIXIEME DISTRICT.

A un ilet des Stuyvesant Docks

Emile Senac et als vs Mme David Klein.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A—No 74,994.

PAR SPEAR, ESCOFFIER & SPEAR—Placide J. Spear Encanteur — Bureau No 802 rue Perdido, MERCREDI le 15 mars 1905, il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un jugement rendu en pleine Cour le 2 février 1905 et signé en Cour ouverte le 8 février 1905 par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Faubourg Plaisance, Sixième District de cette ville désignés par les Nos 5 et 6 de l'ilet borné par l'avenue de la Louisiane, les rues Delachaise, Chippewa et Jersey, d'après le plan fait par W. P. T. Thompson, voyer, le 27 janvier 1848, déposé comme plan No 13 en l'étude de Robert J. Beard, alors notaire en cette ville, les dits lots de terre sont contigus l'un à l'autre et mesurant chacun en mesure américaine, 32 pieds de face à la rue Chippewa sur 215 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Termes et conditions—Une moitié en plus comptant à l'option de l'acquéreur et la balance s'il y en a, en un crédit d'un an, représenté par le billet de l'acquéreur, garanti par hypothèque spéciale et lien de vendeur sur ladite propriété, le billet devant porter 8 0/0 d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final. L'acte de vente devant contenir toutes les autres clauses usuelles et coutumières de stipulées. L'acquéreur devant assumer et payer les taxes de 1905 en plus et au dessus du prix de l'adjudication; l'acquéreur devant déposer avec l'encanteur dix pour cent du montant de l'adjudication de façon à lier ladite adjudication.

Acte de vente pardevant Jules F. Meunier, notaire, aux frais de l'acquéreur.

E. J. Méral, Jérome Meunier, avocats.

12 fév—12 19 26— mars 5 12 15

ANNONCE JUDICIAIRE

50 Actions du Fonds Capital de la N. O. Gas Light Co.

Emile Senac et als vs Mme David Klein.

No 74,994—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division A.

PAR SPEAR ESCOFFIER & SPEAR—Placide J. Spear, Encanteur—bureau No 802 rue Perdido—JEUDI, le 23 février 1905, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un jugement rendu en Cour ouverte le 2 février 1905, et signé en Cour ouverte le 8 février 1905, par l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée:

50 Actions du Fonds Capital de la NEW ORLEANS GAS LIGHT Co.

Termes et conditions—Très positivement comptant à l'adjudication.

E. J. Méral, Jérome Meunier avocats. 12 fév—12 16 21 23

Macon & Kernaghan

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

De L'Elégante Résidence

ET TERRAINS SPACIEUX,

No 2113 rue Prytanée,

Entre les rues Jackson et Joséphine

Une aussi bonne localité que l'on puisse désirer.

Succession d'Edward Ivy.

No 60,519. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON & KERNAGHAN — W. A. KERNAGHAN, encanteur — Bureau No 138 rue Carondelet — JEUDI, le 16 mars 1905, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 1er février 1905 et signé le 7 février 1905, par l'Honorable John St. Paul, juge de la susdite Cour, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée la propriété ci-après décrite, à savoir:

L'élégante résidence en bois à deux étages, No 2113 rue Prytanée dans le quatrième district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Prytanée Jackson et Joséphine, et l'avenue St-Charles, faisant face de la banquette, sous une jolie barrière en fer, et contenant grande galerie, vaste vestibule, grand salon, salle à manger, cuisine, buanderie, lavabo, office et autres agréments au rez-de-chaussée, galeries sur le devant et le côté, vestibule, sept chambres à coucher, cabinet de bain, lavabo, cabinet pour le linge au premier étage. Les chambres sont grandes, avec ameublements élégants, bien ventilées et bien éclairées, d'un bout à l'autre, avec manteaux de cheminée en marbre dans les chambres principales. Les terrains sont tracés en jardin et pelouse avec un superbe palmier sur le devant. Le terrain est décrit comme deux certains lots de terre dans l'ilet borné par les rues Prytanée, Jackson, St Charles et Joséphine, quatrième district de cette ville, désignés par les Nos Un et Deux sur un plan fait par C. A. Hedden, ingénieur civil, le 13 juin 18.., annexé à un acte pardevant S. H. Lewis, ancien notaire en cette ville, le 23 juin 1848 chaque lot mesurant trente et un (31) pieds onze (11") pouces et cinq (5") lignes de face à la rue Prytanée sur cent dix sept (117') un (1") pouce et six (6") lignes de profondeur, entre lignes parallèles, mesure américaine. C'est une confortable résidence avec tous les agréments modernes dans une excellente localité.

La propriété est en bon état, et est désirable de toute façon et de tous les points de vue. Le voisinage ne peut être surpassé. Les candélabres et les installations de gaz, à l'exception de la lumière du vestibule au rez de chaussée, sont inclus dans la vente. Des cartes d'entrée seront fournies tous les jours de 2 à 5 heures p. m. les dimanches exceptés.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance en 1, 2 et 3 ans de crédit pour des billets de l'acquéreur, spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur portant 6 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final. 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer la collection des billets. Les améliorations devant être conservées assurées et la police transférée au porteur ou porteurs des billets et l'acquéreur assumant les taxes d'ici et exigibles en 1905, en plus et au dessus du prix de l'adjudication. 10 pour cent comptant du prix d'achat requis au moment de la vente. L'acte de vente pardevant W. F. Brewer, notaire, aux frais de l'acquéreur.

W. S. Parkerson, avocat.

12 fev—12 19 26—mars 5 12 16

THE INDIAN ANTI MOSQUITOES.

Solution préparée d'après la formule du Docteur de Villemeuve.

Vous préserve des piqures des Moustiques.

En vente au No 129 rue Decatur

Petite bouteille..... 25c.

Grand format..... 50c.

ANNONCES JUDICIAIRES

Dans l'affaire de la succession de Charles F. Lurges.

Mme Julia Lindenschmidt vs Charles F. Lurges.

No 72,726—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Lne., Division D.

Considérant que A. C. Wuerpel a produit des preuves devant la cour qu'il a été nommé agent résident de la "Lincoln Trust Company" du Missouri, le curateur de la succession et tuteur de la personne de Charles F. Lurges, que ledit Charles F. Lurges possède des propriétés et effets dans l'Etat de la Louisiane, et que ledit tuteur désire transférer lesdites propriétés et effets hors de l'Etat de la Louisiane et dans l'Etat du Missouri, le domicile dudit Charles F. Lurges.

Maintenant, en conséquence, avis est par le présent donné à toutes les personnes intéressées de faire valoir (s'ils en ont et peuvent en avoir) dans les trente jours de la date de la première annonce de cela pourquoi la demande de ledit tuteur ne serait pas accordé.

Par ordre de la cour.

T. CONNELL, Greffier.

4 fév—4 7 14 21 28—mars 7 8

AVIS AUX CREANCIERS

In re Red River Line.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 73,191—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par Frank E. Scovell, receveur dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. W. S. Benedict et Jno. D. Grace, avocats. 11 fév—11 15 20

"EN S'ACHARNANT"

sur notre réputation quelques marchands s'imaginent qu'ils induiront en erreur nos clients et d'autres qui nous connaissent moins bien. Grave erreur—nous maintenons notre commerce et nous obtenons de nouveaux clients en raison de l'excellence des véhicules Voitures, Wagons, Surreys, Runabouts, Barouches et Buggies avec bandes en caoutchouc que nous vendons. Nous vous compterons parmi nos clients si vous examinez notre stock, nous avons un grand fonds d'assortiment de Harnais.

JOSEPH SCHWARTZ CO., Ltd.

821-831 rue Perdido.

Agence des célèbres wagons de ferme et roulage de Piedmont et Tennessee.

Quartier général des Fabricants de Voitures et de Wagons, Quincaillerie, Matériel, etc.

1 sept—6m—dim jeu

Succession de Millard Fillmore Mithoff.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 75,400—Division A—Attendu que William Hyman Mithoff a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Millard Fillmore Mithoff, décédé intestat: avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Horace M. Roberts, avocat.

11 fév—11 15 20

L'ABEILLE

—DE LA—

Nouvelle-Orléans.

TROIS EDITIONS DISTINCTES:

EDITION QUOTIDIENNE,

EDITION HEBDOMADAIRE,

EDITION DU DIMANCHE.

ABONNEMENTS

ÉDITION QUOTIDIENNE

Pour les Etats-Unis, Port compris

$12 - - - Un an | $6 - - - 6 mois | $3 - -

Pour le Mexique, le Canada et l'Etranger, port

$15.15 - - Un an | $7.55 - - 6 mois | $3

ÉDITION HEBDOMADAIRE

Paraissant le Samedi Matin.

Pour les Etats-Unis, port compris:

Un an | $1.50 - - 6 mois | $1.0

Pour le Mexique, le Canada et l'Etranger:

$4.05 - - Un an | $2.05 - - 6 mois | $1.25 - - 4 mois

LES ABONNEMENTS PARTENT DU 1er ET DU 15 DE CHAQUE MOIS.

ÉDITION DU DIMANCHE

Cette édition étant comprise dans notre édition quotidienne, nos abonnés y ont donc droit. Les personnes qui veulent s'y abonner doivent s'adresser aux marchands.

Nos agents peuvent faire leurs remises par MANDATS-POSTAUX ou par TRAITES SUR EXPRESS.